

Association Les Paniers du Chablais
Contrat d'engagement : Farines panifiables biologiques - Année 2023

Les contractants : Le présent contrat est passé :

Entre le Producteur : **G AEC Le regain**, agriculture certifiée AB3 - chemin des Tattes 74140 Massongy
Tél : 0950173732 **Email** : gaec-le-regain@gmx.fr

Et l'Adhérent de l'AMAP Les paniers du chablais :

Mme, M,.....
 Demeurant
 Tel : Email :

Pour l'année 2023, Le présent contrat passé entre l'agriculteur et l'adhérent de l'AMAP pour un panier de Farine panifiable bio certifiée selon les termes ci-dessous et élaboré pour six distributions : le **20 janvier, le 17 mars, 12 mai, 21 juillet, 15 septembre, 24 novembre**. Soit tous les 2 mois.

Termes du contrat :

Le producteur s'engage d'une part :

- A transformer seulement les céréales de la ferme en production biologique.
- Nos farines sont moulues avec un moulin de type Astrié à la meule de granit(ce qui préserve le germe et l'assise protéique du grain).
- A livrer, les Paniers, le jour et l'horaire déterminé par le conseil d'administration Les Paniers Du Chablais, selon la fréquence déterminée dans le contrat.
- A tenir les adhérents informés de l'état de ses cultures ou de son l'élevage ainsi que de la vie de son exploitation, notamment à faire visiter son exploitation régulièrement.
- A respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association « les paniers du Chablais »

L'adhérent s'engage d'autre part :

- A respecter la charte des AMAP, les statuts et le règlement intérieur de l'association Lespaniers du Chablais
- A venir prendre ou faire prendre en un lieu, un jour et un horaire déterminé par l'association son panier aux dates prévues.
- A trouver son remplaçant en cas de départ anticipé (s'il n'y a pas de liste d'attente)
- A remettre à l'association, lors de la contractualisation, les chèques à l'ordre du GAEC LE REGAIN, soit un chèque ou deux chèques correspondant au total indiqué dans le tableau ci-dessous.
- A accepter les aléas de la production sur la nature ou le volume du panier.

Composition du panier :

FARINES DE BLÉ									
Type	T80			T110			Intégrale		
Poids des sacs	1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	3 kg	5kg
Prix TTC	2.20 €	6.50 €	10 €	2.20 €	6.50 €	10 €	2.20 €	6.50 €	10 €
DISTRIBUTION	20-janv								
	17-mars								
	12-mai								
	21-juil								
	15-sept								
	24-nov								
Sommex2.20€x6.50x10€x2.20€x6.50€x10€x2.20€x6.50€x10€
TOTAL									

FARINES/TYPES	Petit épeautre (T110)			Sarrasin (T110)			Maïs (T110)	Lentilles (En graines)
Poids des sacs	1 kg	2 kg	4 kg	1 kg	3 kg	5kg	1kg	1kg
Prix TTC	5.00 €	10	20	4	12	20	2.20 €	5 €
DISTRIBUTION	20-janv							
	17-mars							
	12-mai							
	21-juil							
	15-sept							
	24-nov							
Sommex5€x10x20€x4€x12€x20€x2.20€x5€
TOTAL								

TOTAL DE LA COMMANDE:

Signature de l'adhérent
 Fait le

Signature du producteur

